



#### BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque  
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20  
Fax. 01.44.53.01.14

[snapatsi@snapatsi.fr](mailto:snapatsi@snapatsi.fr)



Retrouvez-nous sur  
le web

[www.snapatsi.fr](http://www.snapatsi.fr)

## Réexamen IFSE 2020

### Corps de la filière technique

### Corps des techniciens et agents SIC

#### Qu'est ce que l'IFSE ?

L'IFSE - Indemnité de Fonction, de Sujétion et d'Expertise - est une des composantes du régime indemnitaire RIFSEEP.

**RIFSEEP = IFSE + CIA** (fin d'année et facultatif)

#### Qu'est-ce que le réexamen de l'IFSE ?

L'article 3 du décret 2014-513 du 20 mai 2014 stipule que l'IFSE fait l'objet de réexamen au moins tous les 4 ans, en l'absence de changement de fonctions et au vu de l'expérience acquise.

#### Quelles sont les dispositions ministérielles ?

L'instruction ministérielle de gestion du 31 juillet 2020 prévoit le réexamen du montant de l'IFSE au titre de l'année 2020.

#### Quels corps sont concernés ?

- Le corps des ingénieurs des services techniques
- Le corps des contrôleurs des services techniques
- Le corps des adjoints techniques
- Le corps des techniciens SIC
- Le corps des agents SIC

**Un bilan de la campagne de réexamen de l'IFSE doit être présenté au comité technique compétent.**



**Notification** par écrit à **chaque agent éligible** de la décision prise quant au réexamen du montant de son IFSE au titre de l'année 2020.

## Quelles sont les conditions d'éligibilité ?

Justifier au 31 décembre 2020 d'une durée d'affectation de 4 années au minimum sur un poste.



Un agent qui a bénéficié d'une promotion de corps, sans changement de poste pendant la période des 4 ans est exclu du réexamen.

En revanche, un agent n'ayant pas changé de poste pendant la période concernée et qui, durant cette même période, a bénéficié d'une revalorisation de son IFSE liée à un avancement de grade reste éligible au réexamen de son IFSE.

## Quel montant ?

La revalorisation peut être comprise entre 0€ (*qui doit relever de l'exception*) et un montant correspondant à 30% du montant moyen du CIA (2017/2018/2019/2020).



## Calendrier :

- ⇒ 15 octobre 2020 : date limite de transmission par les services RH de proximité des tableaux de proposition au bureau de paie
- ⇒ décembre 2020 : mise en paiement sur la paie du mois de décembre 2020

## Mobilité au cours de l'année 2020

Les corps de la filière technique, les techniciens SIC et agents SIC du Ministère de l'Intérieur ont adhéré au RIFSEEP au 1er janvier 2017. En conséquence, les agents qui ont bénéficié d'une mobilité au cours de l'année 2020, ne remplissent pas les conditions des 4 années dans le poste au 31/12/2020 et ne sont donc pas éligibles au réexamen de l'IFSE au titre de l'année 2020 (Contrairement, aux corps de la filière administrative et des ingénieurs SIC qui ont adhéré à compter du 1er janvier 2016.).

**En cas de difficultés, prenez contact  
avec votre délégué SNAPATSI**